

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

**relatif aux voies communales de
PLOUMAGOAR**

(Trafic supérieur à 3 millions de véhicules par an)



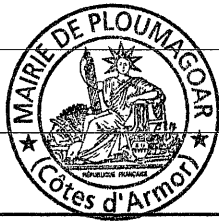
**CONSULTATION DU PUBLIC
DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2014**

REGISTRE

le 1^{er} Septembre 2014.

Sur a disposition du dossier de consultation
au public.

Fait à Ploumagoar le 1^{er} 09 / 2014
le Maire.



Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

André

F. ANDRÉ

Jean Liton, président de l'Association anti-bruit N°12, au nom des adhérents de celle-ci, se réjouit du fait que la municipalité de Ploumagoar se préoccupe de la protection contre les nuisances sonores provoquées par la circulation dans le quartier de la Moétairie Noeure.

Mais qu'en est-il de la protection phonique au niveau du secteur Bellevue - Goss en Iz-Kerlès que l'on réclame depuis des années, qui a été classée "point noir du bruit" en 1986 puis en 2009 et pour laquelle une pétition a été déposée en mars 2014 ?

On sait que ces travaux anti bruit ne...

... sont pas uniquement du ressort de la
municipalité mais nous souhaiterions que
celle-ci intervienne auprès des autorités
compétentes.

A Ploumagoar le 30 octobre 2014



le 1^{er} Novembre 2014

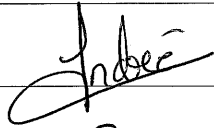
Clôture de la consultation.

Fait à Ploumagoar le 6/11/2014

le Maire



Pour le Maire
Adjoint Délégué



F. ANDRÉ

